



Paris, le 5 février 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Congrès de la FNB en Vendée : Stéphane LE FOLL donne des perspectives à la filière viande bovine

—

Stéphane LE FOLL a participé le 5 février au Congrès de la Fédération Nationale Bovine.

Il y a rappelé son engagement sur des sujets structurants pour l'économie de la filière bovine :

- Sur l'étiquetage de l'origine, le gouvernement français s'est fortement mobilisé pour que l'Union Européenne rende obligatoire l'étiquetage de l'origine sur tous les produits à base de viande. Le Ministre a salué l'initiative des filières françaises pour la création d'une bannière « Viandes des France » dont le lancement aura lieu le 11 février prochain.
- Sur la nécessité de se donner les moyens de regagner des parts de marché à l'export, le Ministre a annoncé la mise en place d'une cellule export réunissant les pouvoirs publics et la filière. Elle déclinerait concrètement les priorités à l'export de la filière, dans la prolongation de l'exercice mené à FranceAgriMer sur les objectifs stratégiques de la filière.
- Sur les accords de libre-échange, Stéphane LE FOLL a réaffirmé la volonté du gouvernement, déjà exprimé par le Président de la République à plusieurs reprises, de protéger les filières sensibles et au premier chef la filière viande bovine, et de défendre nos modèles de production.

S'agissant de la réforme de la PAC, le Ministre de l'Agriculture a rappelé les acquis obtenus en juin 2013 et déclinés depuis au niveau national. Il a ainsi rappelé la redistribution opérée en faveur de l'élevage d'un milliard d'euros par an, via notamment la surdotation des 52 premiers hectares, l'utilisation à plein du taux de couplage de 15%, le maintien des aides couplées actuelles, le renforcement de l'ICHN, le renforcement du volet « modernisation des exploitations » avec une contribution significativement accrue des crédits nationaux dès 2015.

Face à la crainte exprimée par les éleveurs de bovins viande du grand Ouest et des zones intermédiaires quant à l'impact de la réforme sur leurs aides, il a souhaité insister sur l'impact positif significatif

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr – www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture



qu'auront deux nouveaux dispositifs : l'aide aux protéines végétales, et les Mesures Agro-environnementales et climatiques (MAEC) permettant de soutenir les systèmes « polyculture-élevage », dont les paramètres sont en cours de finalisation avec les organisations professionnelles agricoles.

Enfin, Stéphane LE FOLL a répondu aux questions des éleveurs au sujet de la prime au maintien du troupeau de vache allaitante : il a notamment réaffirmé sa volonté de mettre en place un système de références individuelles basées sur les animaux présents en 2013. Il a déclaré : « certains chiffres qui ont circulé sont totalement faux et je les conteste. L'évolution de la PMTVA est une opportunité pour mieux coller à la réalité des exploitations, mais cette évolution ne doit pas déstabiliser certains systèmes. Nous travaillons activement pour fixer les derniers paramètres, qui ne doivent pas pénaliser les exploitations spécialisées et professionnelles ».

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr – www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture